

**LinkedIn Post:** [https://www.linkedin.com/posts/eric-lemieux-9468715\\_quebec-abitibi-selbaie-activity-7386910206644916225-9WiQ?utm\\_source=share&utm\\_medium=member\\_desktop&rcm=ACoAAEEcwYBYv9IQ3WrNxLu2IPkWSB479Ajzl](https://www.linkedin.com/posts/eric-lemieux-9468715_quebec-abitibi-selbaie-activity-7386910206644916225-9WiQ?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAAEEcwYBYv9IQ3WrNxLu2IPkWSB479Ajzl)

## Abitibi Metals Corp. (AMQ: CSE)

**Abitibi Metals étend la minéralisation de cuivre au gîte B-26 : une extension continue de 150 m le long de la plongée ouest du gîte a été confirmée**

**Le 17 octobre 2025, Abitibi Metals a annoncé l'avancement de sa Phase 3 de forage au gîte polymétallique B-26, au Québec.** Le gîte B-26 renferme actuellement des ressources minérales estimées de l'ordre 11,3 Mt à 2,13 % éq. Cu (Ind.) et de 7,2 Mt à 2,21 % éq. Cu (Inf.) et est situé à environ 5 km au sud-est de l'ancienne mine Selbaie. Fait saillant, les forages continuent de recouper avec succès la minéralisation au-delà des ressources actuelles, confirmant l'expansion de l'empreinte minéralisée. Jusqu'à trois foreuses sont en activité sur le site, utilisant la technologie de forage directionnel IMDEX, et se concentrent sur des cibles d'expansion prioritaires le long des extensions ouest et en profondeur du système minéralisé B-26. Rappelons que le 9 octobre 2025, Abitibi Metals avait annoncé l'extension de sa Phase 3 de forage à B-26 de 17 500 m à 20 000 m, parallèlement à la publication des résultats d'analyse définitifs du forage 1274-17-269W3. Veuillez également consulter le rapport de visite du site : <https://www.linkedin.com/pulse/abitibi-metals-corp-amq-cse-amex-exploration-inc-amx-v-eric-lemieux-Oumve/?trackingId=CO%2BjfctESXOwjNnEs5MIRQ%3D%3D>.

**Croissance potentielle du corridor de la zone de plongée ouest** : le sondage 1274-25-373-W1 a recoupé sur 7,3 m (de 1 285,0 à 1 292,3 mètres) des filonnets de chalcopyrite et une minéralisation semi-massive d'environ 10 %, encaissés dans une séquence pyroclastique felsique fortement chloritisée au sein d'une zone globalement minéralisée de 27 m. Ce type de minéralisation est caractéristique de la zone Copper Stringer au sein du corps minéralisé B-26. Le sondage, foré du sud vers le nord, a recoupé la zone selon un excellent angle de carotte d'environ 80 degrés, rapprochant l'intervalle de 7,3 mètres de l'épaisseur réelle. Le nouvel accès aménagé durant l'été permet désormais des forages estivaux du sud au nord, ce qui permet d'améliorer les angles de carotte et d'interpréter les zones minéralisées avec plus de précision. Nos observations confirment un angle marqué avec l'axe de la carotte et notent la présence locale de veines de quartz susceptibles de contenir des valeurs aurifères intéressantes.

**B-26 - Mise à jour du programme de forage de la Phase 3** : Jusqu'à 21 sondages ont été réalisés dans le cadre de la Phase 3, pour un total d'environ 17 500 m forés à ce jour (incluant les sondages réalisés avant la débâcle printanière à l'hiver 2025). Compte tenu des excellents résultats préliminaires à haute teneur obtenus dans la partie ouest de la plongée, trois foreuses ciblent désormais l'expansion prioritaire de ces zones spécifiques du système minéralisé B-26. Abitibi Metals a stratégiquement conçu plusieurs sondages d'extension clés visant à investiguer et à élargir les limites du modèle de ressources actuel. Les observations visuelles et les analyses préliminaires des carottes confirment un potentiel important de croissance de la minéralisation pour ce gîte actuel de 18 Mt.

Foreuse 1 (2 000 m prévus) :

Le forage vise à améliorer la définition des zones à haute teneur récemment confirmées par le sondage 269W3, et trois sondages supplémentaires sont prévus pour mieux définir la continuité et l'expansion structurale de cette zone prometteuse.

Foreuses 2 et 3 (3 350 m et 3 920 m prévus) :

Les deux plateformes de forage testent activement le corridor ouvert en profondeur ouest, ciblant des zones minéralisées ouvertes avec un espacement de grille de 150 à 160 m. Ce forage d'extension vise à augmenter significativement le tonnage et à étendre l'empreinte minéralisée, renforçant ainsi le fort potentiel de croissance de B-26.

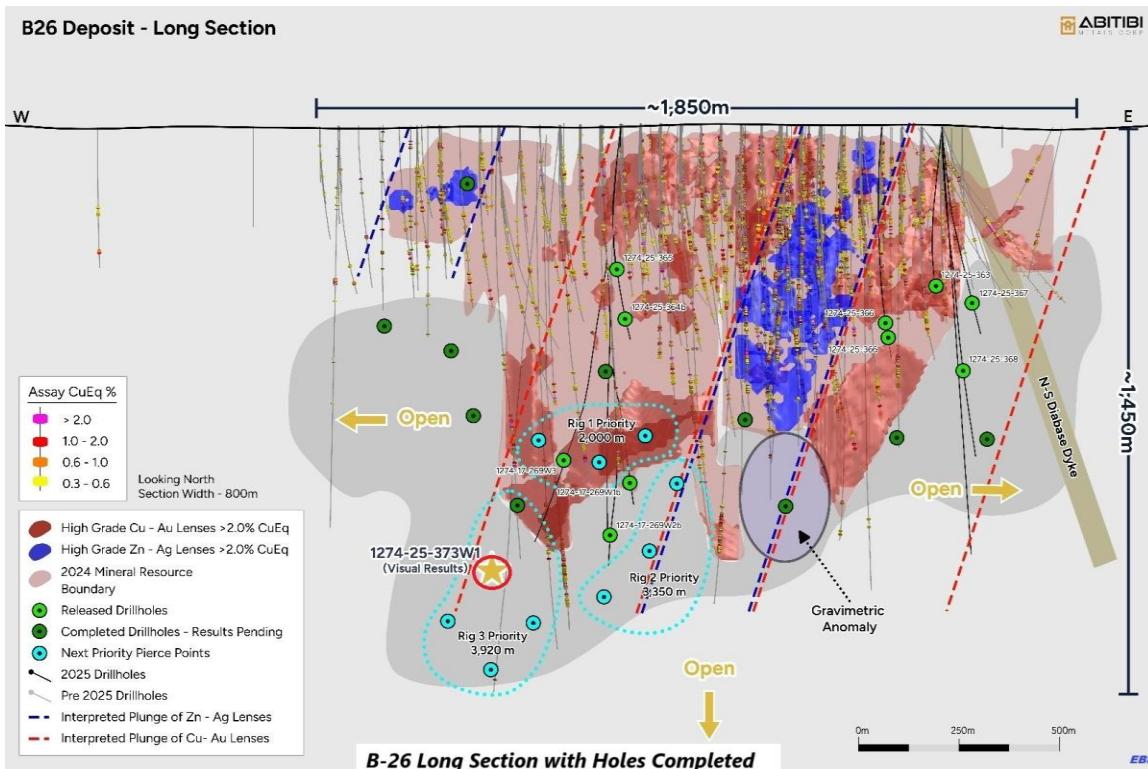
**Le gîte B-26 s'impose comme l'un des projets de croissance Cu-Au les plus avancés au Québec** : les forages continuent de recouper avec succès la minéralisation à l'extérieur de la ressource actuelle, confirmant le potentiel d'expansion significative de l'empreinte minéralisée du gîte B-26. Les forages d'extension continuent de recouper la minéralisation en profondeur, faisant ainsi progresser le corridor à haute teneur, ce qui pourrait engendrer un potentiel de croissance important.

Jonathon Deluce, pdg de Abitibi Metals cite: "*L'expansion du système minéralisé le long de la plongée ouest correspond exactement au type de résultat que nous souhaitions obtenir avec notre programme de forage de phase 3. Ces résultats confirment la solidité de notre modèle et offrent un potentiel de croissance des ressources, confirmant ainsi la position de B26 comme l'un des projets à haute teneur en cuivre et en or les plus prometteurs au Québec*".

Voir fin: <https://www.linkedin.com/pulse/abitibi-metals-corp-amq-cse-expanding-phase-3-drill-program-lemieux-rvvee/?trackingId=YISCl0TSomSi2P%2B%2BacYyg%3D%3D>

aussi: <https://www.linkedin.com/pulse/abitibi-metals-corp-amq-cse-expands-mid-level-copper-zones-lemieux-omxoe/?trackingId=37O72PV8TkO0I%2BtRBD0HA%3D%3D>

<https://abitibimetals.com/abitibi-metals-expands-b26-mineralization-150m-step-out-confirms-continued-growth-in-the-western-down-plunge/>

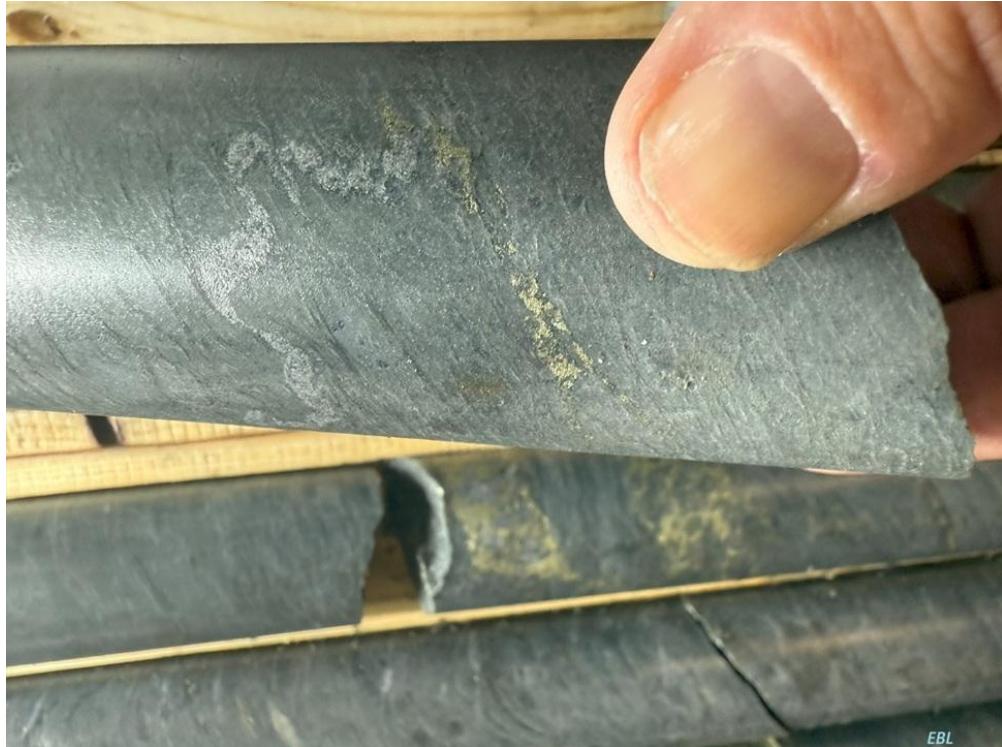




**DDH 1274-25-373-W1 : 150 m step-out confirms expansion potential**



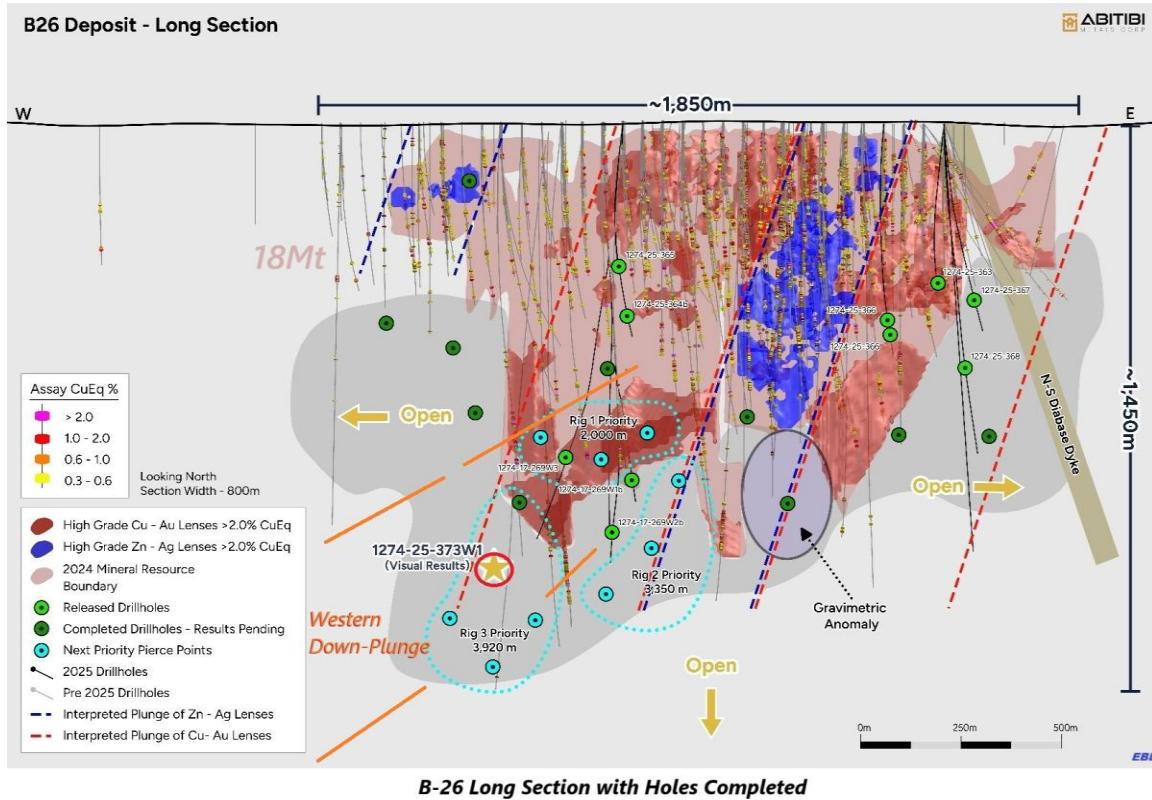




**Core axis**

**Quartz veining**

EBL



## Divulgations importantes

Société	Symbole	Divulgation*
<b>Abitibi Metals Corp.</b>	<b>AMQ: CSE</b>	<b>B, V, R</b>

\* Légende

- A L'analyste minier, dans son propre compte ou dans un compte familial, détient des titres supérieurs à 1 000 actions des titres de participation émis et en circulation de cet émetteur.
- B L'analyste minier, dans son propre compte ou dans un compte familial, détient des titres supérieurs à 10,000 actions des titres de participation émis et en circulation de cet émetteur.
- C L'analyste minier, dans son propre compte ou dans un compte familial, détient des titres supérieurs à 30,000 actions des titres de participation émis et en circulation de cet émetteur.
- D L'analyste minier, dans son propre compte ou dans un compte familial, détient des titres supérieurs à 50,000 actions des titres de participation émis et en circulation de cet émetteur.
- E L'analyste minier, dans son propre compte ou dans un compte familial, détient des titres supérieurs à 100,000 actions des titres de participation émis et en circulation de cet émetteur.
- F L'analyste minier, dans son propre compte ou dans un compte familial, détient des titres supérieurs à 250,000 actions des titres de participation émis et en circulation de cet émetteur.
- V L'analyste minier a visité certaines opérations importantes de cet émetteur dont le projet B-26 en septembre 2025.
- P Cet émetteur a payé une partie des frais de déplacement engagés par l'analyste minier pour visiter les opérations importantes de cet émetteur.
- Q Cet émetteur a payé directement l'analyste minier.
- R Cet émetteur a indirectement payé l'analyste minier

### Certification d'analyste minier

Je, Éric Lemieux, analyste minier, certifie par la présente que les commentaires et opinions exprimés dans ce rapport reflètent fidèlement mes opinions personnelles sur le sujet et l'émetteur.

Je détermine et j'ai le dernier mot sur les entreprises incluses dans mes recherches et je ne perçois aucune rémunération directe ou indirecte, sauf divulgation.

Ce rapport a été préparé à titre d'information générale uniquement et ne doit pas être considéré comme une sollicitation d'achat ou une offre de titres. Cette note de recherche ne constitue pas une recommandation, mais des commentaires.

Les titres mentionnés dans ce rapport peuvent ne pas convenir à tous les types d'investisseurs. Les informations contenues dans ce rapport ne constituent pas des conseils d'investissement individuels et ne sont pas conçues pour répondre à des objectifs d'investissement, des situations financières ou des besoins particuliers. Aucun élément de ce rapport ne constitue un conseil juridique, comptable ou fiscal.